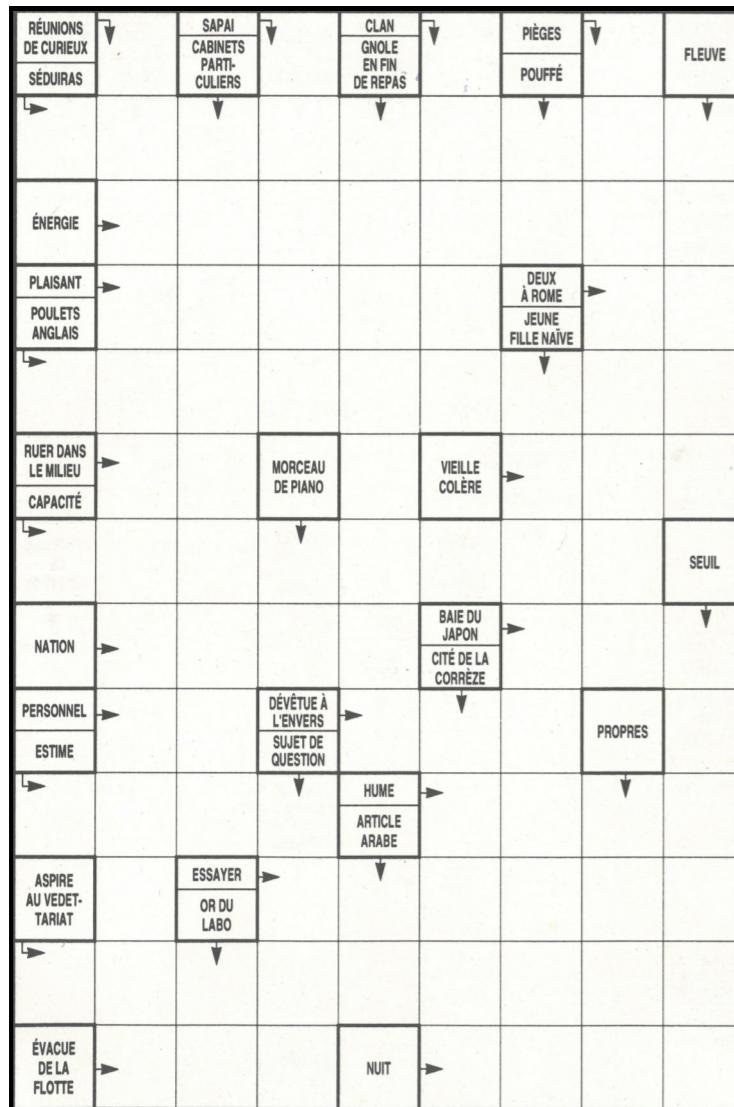
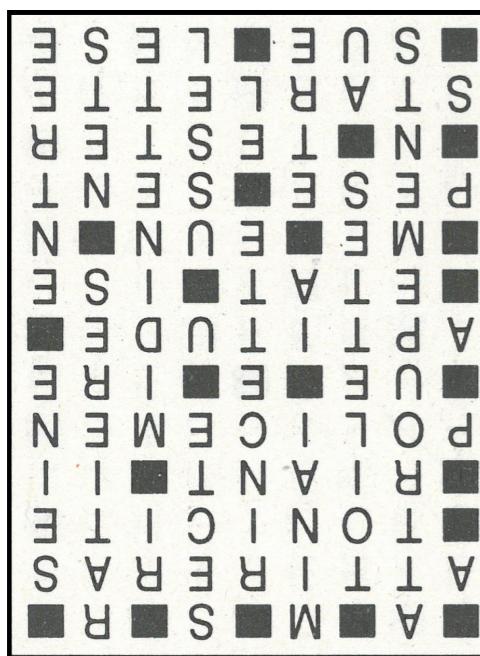


## Les mots fléchés



Solution



ANNÉE 2013—NUMÉRO 92

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE**

Le village  
05150 BRUIS  
Tél : 04 92 66 04 21 fax : 04 92 48 53 25  
Email: ccvopat@orange.fr  
Ou : ccvcathy@wanadoo.fr

**Nos heures d'ouverture au public :**  
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

**Bibliothèque intercommunale :**  
*Ouverte au public :*  
*Le mercredi, de 9 h à 11 h 30*  
*Et le jeudi, De 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30*

Tél : 04 92 66 04 21  
Fax: 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009  
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

Année 2013—Numéro 92

Septembre - Octobre



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

# Au Fil de l'Oule

## L' édito

Tout récemment, la bibliothèque intercommunale de Bruis s'est vu proposer un nouveau service par la Bibliothèque Départementale de Prêt 05, à savoir la mise à disposition de DVD aux lecteurs.

Si nous avions par le passé (et dans le cadre d'une convention passée avec la bibliothèque de Lagrand) quelques DVD à disposition de nos lecteurs, leur nombre était limité à une vingtaine tout au plus.

Or depuis la mi-octobre c'est plus d'une centaine de vidéos qui nous ont été apportées par le vidéobus, un fonds qui sera renouvelé tout ou partie 4 fois par an.

Nous invitons le public, *inscrit ou pas à la bibliothèque*, à venir découvrir ces nouveautés. Il y en a vraiment pour tous les goûts et tous les âges : des fictions comme des documentaires, pour les adultes mais aussi pour les enfants, avec en prime et à cette occasion : une valise à thème sur le jazz comprenant des coffrets de grande valeur ainsi que quelques CD.

Nous remercions vivement Messieurs François Dussoulier et Blaise Mijoule : l'ancien et le nouveau directeur de la BDP ainsi qu'Alain Pialat, l'intervenant responsable du vidéobus, à qui nous devons ce nouveau privilège accordé à notre bibliothèque.

C'est d'autant plus important pour notre vallée qui reste éloignée des manifestations culturelles du Département.



Alain Pialat, responsable des prêts vidéo à la BDP 05 (ici à droite) a guidé les lecteurs dans leur choix)

### Pour la première fois à Bruis : le vidéobus est passé à la bibliothèque

Un plus grand choix de DVD (plus d'une centaine) est donc disponible : Vous pouvez également **nous faire part de vos demandes que nous ferons suivre à la BDP**.

Nous vous rappelons que, comme les livres, le prêt de DVD est entièrement gratuit.

### Sommaire :

**P. 1 : l'éditorial**

**P. 2 : les délibérations du Conseil**

**P. 3 à 4 : environnement : un nouveau système de collecte pour la vallée**

**P. 5 à 7 : culture et patrimoine : les champignons de nos forêts**

**P. 8 à 9 : du côté de la bibliothèque**

**P. 10 : ferme équestre : une initiative salutaire pour le territoire**

**P. 11 : le carnet de l'Oule**

**P. 12 : mots croisés**

# Les orientations de la CCVO

## Conseil Communautaire du 17 octobre 2013 (résumé des délibérations)

### Modification statutaire

Le Président a informé les conseillers que, comme notifié dans un courrier de la Préfecture daté du 6 août, la CCVO ne possédant pas la compétence « Participation au projet de la Vallée de la Lumière », elle ne peut être signataire de la convention avec les collectivités partenaires sur le projet « Maison de la lumière ». Sur proposition du Président les conseillers se sont déclarés favorables à une modification statutaire selon laquelle ladite compétence sera ajoutée au bloc des compétences optionnelles.

### Convention avec la Communauté de Communes du Haut Buëch (CCHB) : "maison de la lumière"

Parallèlement à la délibération ci-avant, les conseillers ont à nouveau délibéré à main levée (3 voix pour et 3 voix contre, sachant que la voix du Président est prépondérante) et ont autorisé le Président à signer la Convention avec la CCHB sur le projet "maison de la lumière".

### Système d'Information Géographique mutualisé du Conseil Général

Le Président a porté à la connaissance des conseillers le projet de SIG que le Conseil Général souhaite développer en y associant les collectivités. La mutualisation porte sur l'acquisition de logiciels et la création d'une base

de données commune (concernant la localisation des réseaux d'eau potable, d'assainissement, etc...) accessible sur Internet. La participation de la CCVO serait d'environ 250 €. A l'unanimité, les conseillers s'y sont déclarés favorables.

### Procédure d'expropriation : création d'une déchetterie (Montmorin/Bruis)

Les conseillers ont à l'unanimité décidé d'abandonner la procédure d'expropriation en vue de la création d'une déchetterie pour les raisons suivantes :

\* En l'état d'avancement actuel de la procédure, le montant des indemnités que devrait verser la CCVO pour l'achat des parcelles A615, A618, A 619 et A 620 (quartier la Doussane Montmorin) sera fixé prochainement par la juge d'expropriation. Or, la simple annonce de ce montant, lors de la prochaine audience, entraînerait automatiquement le transfert de propriété. Lesdites parcelles ayant été estimées à 24 925 € par les propriétaires éligibles au 1<sup>er</sup> programme de réhabilitation d'Assainissement Non Collectif pour solliciter une aide financière auprès des financeurs (CG et Agence de l'eau).

Le Président informe que, dans le cadre de ses missions facultatives relevant du SPANC, la CCVO peut être mandatée par les propriétaires éligibles au 1<sup>er</sup> programme de réhabilitation d'Assainissement Non Collectif pour solliciter une aide financière auprès des financeurs (CG et Agence de l'eau). Cette subvention perçue par la collectivité sera reversée à chacun des propriétaires sur justificatifs de travaux.

Montant prévisionnel des travaux : 50 000 € HT

**Conseil Général** : 5 x 900 €, soit 4 500 €

**Agence de l'eau** : 5 x 3000 €, soit 15 000 € pour les travaux et 5 x 250 €, soit 1 250 € pour l'animation coordination.

Les conseillers se sont déclarés favorables à ladite demande de subvention.

\* Enfin, les parcelles en question étant frappées d' hypothèque, les élus s'interrogent sur la possibilité légale d'acquérir ce bien.

### Collecte des Ordures Ménagères : règlement de collecte

Le Président a fait lecture du nouveau règlement de collecte des OM. Les conseillers, à l'unanimité, ont approuvé ce document et autorisé le Président à le faire appliquer (selon son article 7).

### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : demande de subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'eau

# Le carnet de l'Oule

### **Naissance**

Sylvine Wattiaux-Corbiere est heureuse de nous faire part de la naissance de son fils Yohan Jean-Louis Michel WATTIAUX-CORBIERE le 4 Septembre 2013 à la maternité de Gap. Yohan mesurait à la naissance 3 kg 170 pour 51 cm. Nous la félicitons ainsi que Sylviane et Jean Corbière qui sont une fois de plus grands parents.



### **Vos petites Annonces**

(diffusion gratuite,  
s'adresser  
à la rédaction  
au 04 92 66 04 21  
ou ccvocathy@wanadoo.fr)

### **Adieu à Eliane**

Eliane Baudouin, née Corréard, est décédée le 8 septembre 2013 à l'âge de 60 ans. Eliane était née à Gap le 27 avril 1953. Fille de Gabriel Corréard et de Marie Corréard (née Lombard) elle passa toute son enfance à la ferme familiale et fréquente l'école du village. Après avoir obtenu son baccalauréat elle décide de partir à Paris où elle occupera un emploi de secrétaire juridique internationale pendant 27 ans. C'est à Paris aussi qu'elle fondera une famille et donnera naissance à son fils Yannick en 1976.

En 1999, sa vie prend une nouvelle orientation : Eliane revient habiter la maison familiale du Moulin qu'elle ne quittera plus jusqu'à ses derniers jours. Là elle travaillera en tant qu'auxiliaire de vie auprès de personnes âgées et profitera de son temps libre pour se consacrer à sa passion : la lecture. C'est à cette époque aussi qu'elle donnera du temps à son village en tant que conseillère municipale depuis deux mandats. Elle était aussi présidente de l'Association Syndicale Autorisée du Claret (pour l'arrosage).

Le décès de son frère Alain sera pour elle une épreuve qu'elle surmontera avec l'aide précieuse de ses amis de Sainte-Marie. D'un tempérament plutôt discret, Eliane laisse pourtant un grand vide derrière elle car ceux qui la connaissaient bien avaient su apprécier en elle des qualités humaines précieuses et sincères.

Ses obsèques ont été célébrées à Sainte-Marie le 13 septembre. La famille remercie l'abbé Mollon de Laragne pour sa cérémonie très appréciée ainsi que toutes les personnes qui sont venues parfois de très loin pour y assister. Nous présentons nos vives condoléances à sa famille et tout particulièrement à son fils Yannick.



### **Un nouvel artisan sur notre secteur**

David Lioux de Bellegarde en Diois est un **électricien** nouvellement installé à Bellegarde en Diois. Il intervient dans divers domaines : Electricité Générale, Installation & Dépannage, Neuf & Rénovation, Téléphonie & Réseau informatique, Alarme & Caméra, Chauffage, Domotique, Eclairage public

**ARTISAN ENERGIES**

Le Passol – 26470 Bellegarde en Diois  
Port : **06 86 42 09 53** Email : [david.lioux@gmail.com](mailto:david.lioux@gmail.com)



## La Ferme équestre d'Alix à Montmorin

### Une activité qui fait revivre le village

Passionnée de chevaux depuis son plus jeune âge et très attachée au village de Montmorin Alix Angelvin est en train de réaliser son rêve : mettre sur pied une activité rentable liée au cheval dans ce village où, enfant, elle passait ses vacances. Et pour cela elle s'est donné les moyens. Titulaire d'un double diplôme de monitrice équestre et monitrice éducatrice, Alix a, depuis son retour au village en tant que résidente permanente, multiplié les démarches nécessaires auprès des différents organismes (Chambre d'Agriculture notamment) pour créer son entreprise. L'activité a démarré en juillet et les Montmorinois ont depuis le plaisir de voir circuler régulièrement des cavaliers sur les chemins vicinaux ou dans les rues même du village. A leur passage le bruit des sabots martelant le bitume ne manque pas d'évoquer des images d'un passé où la vie économique de ce bourg était étroitement liée à cet animal.

Concrètement la ferme équestre de Montmorin se situe au quartier de l'Argerier sous l'église St Arnoux qui la surplombe et consiste en deux parties principales : un espace clôturé appelé carrière où chevaux et poneys montés par les cavaliers évoluent et réalisent tous les exercices nécessaires à l'apprentissage de l'équitation (y compris des figures acrobatiques !), et un bungalow pour l'accueil et la sellerie. Tout est astiqué et entretenu à la perfection à commencer par les chevaux qui bénéficient des meilleurs soins de la part d'Alix.

Les activités proposées par la Ferme équestre sont très diverses et parfois inattendues : Apprentissage de l'équitation sur poney et cheval (Initiation et perfectionnement), promenades, voltige et sauts d'obstacles, attelage baby poney (dès l'âge de 2 ans), équitation adaptée au handicap ou autre déficience mais aussi zoo pédagogie, pensions, débourrage, élevage,....

On peut aussi faire appel à Alix et sa calèche pour apporter une touche d'originalité à des animations telles que des kermesses, anniversaires, Noël,... ou pour tout autre projet à lui soumettre et qu'elle étudiera volontiers. Elle se déplace dans les différentes structures : écoles maternelles, maisons de retraite, foyers pour handicapés, ...

Et déjà les habitants du secteur la sollicitent pour les activités du mercredi : ce 8 octobre 4 filles entre 9 et 12 ans, venues de Bruis, la Motte Chalanccon et Rosans ont suivi une leçon par Alix qui, avec beaucoup d'humour et de pédagogie, sait trouver les mots pour leur communiquer sa passion. Le 31 octobre Alix a préparé une animation en lien avec Haloween (photos dans notre prochaine parution).

Ferme équestre de Montmorin : ouvert toute l'année les mercredis et samedis et tous les jours pendant les vacances scolaires. Renseignements au 06 62 08 48 73 ou : angelvin.alix@gmail.com

### Sécurité dans la vallée

Les maires de Montmorin, Bruis et Ste-Marie informent les habitants que des excès de vitesse sont régulièrement constatés sur les portions de traversée des villages, mettant ainsi en danger les riverains et notamment les enfants. Ils demandent expressément aux automobilistes de respecter les limitations, sans quoi ils se verront obligés, en vertu des pouvoirs et **devoirs** qui leur incombent de prendre un arrêté, ce qui donnerait tous les pouvoirs à la gendarmerie de Rosans (qui travaille en binôme avec celle de Serres). **Des contrôles inopinés seraient alors régulièrement effectués aux abords des villages.** Afin de ne pas en arriver à cette solution extrême ils font appel au bon sens de chacun d'entre nous.



## Environnement

### Le nouveau système de collecte des déchets expliqué aux Italiens

Ce jeudi 3 octobre, dans le cadre du programme Interreg et plus particulièrement de l'expérimentation « C3PO » auquel participe le pays siteronais, une délégation d'élus et techniciens italiens de la région piémontaise se sont rendus à Bruis. Le but de ce déplacement : découvrir le nouveau système de collecte des déchets mis en place récemment par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule. Etaient également présents à cette démonstration des élus et techniciens du pays siteronais et des collectivités membres ainsi que des techniciens de la société Sita Sud, prestataire de service.

Gérard Tenoux a accueilli le groupe par un bref historique quant à la collecte des déchets dans la vallée en insistant sur l'importance de sensibiliser la population au tri sélectif.

« Des performances de tri très significatives » selon les termes de Benjamin Tocon du pays siteronais avaient été atteintes au cours de l'expérimentation conduite en 2011 et 2012 : des résultats encourageants qui avaient décidé les élus à pérenniser la démarche en optant pour les conteneurs semi enterrés.

Gérard Tenoux a tout de même prévenu ses homologues italiens : « Je ne sais pas ce qu'il en est chez vous mais quand on change les habitudes des Français, ils crient ! Il faut donc bien expliquer les choses, la communication est essentielle. Toujours est-il que dans ma commune les habitants sont très satisfaits du nouveau système : les commentaires qui me reviennent sont très positifs ».

Les italiens avaient toute la matinée pour poser leurs questions aux techniciens en vue d'éventuellement reproduire cette expérience sur leur propre territoire.



### Collecte des déchets

\* **Ordures Ménagères** : de fortes odeurs ont été constatées aux abords des conteneurs semi enterrés (notamment celui des ordures ménagères). Cela est dû au fait que les sacs plastiques dans lesquels doivent être déposées les poubelles ne sont pas correctement fermés ou que les poubelles sont jetées en vrac. Les élus font appel au civisme des usagers et demandent **expressément** que les **ordures ménagères résiduelles (non recyclables)** soient déposées dans les conteneurs à tambour volumétrique, exclusivement **dans des sacs plastiques hermétiquement fermés**.

\* **Distribution des badges électroniques pour l'ouverture des tambours** : les badges (qui se présentent sous la forme de cartes bancaires), sont actuellement en cours de distribution dans la vallée. En début d'année prochaine, lorsque tous les habitants seront équipés, les conteneurs à ordures ménagères (avec tambours volumétriques) seront programmés en mode "accès par badge électronique uniquement". Les personnes qui ne se seraient pas encore vu attribuer un badge peuvent venir le récupérer à la CCVO. Ce badge est gratuit mais, selon le règlement de collecte, **tout badge perdu sera remplacé et facturé au prix de 15 € par la Collectivité**.

\* **Recyclage des stylos et autres instruments d'écriture** : à noter que désormais, tous les stylos (à l'exception des crayons de papier), stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube ou en souris, peuvent être apportés dans les mairies ou à la bibliothèque d'où ils seront acheminés dans un centre de recyclage par la "Brigade des instruments d'écriture" (entreprise TerraCycle).

# Environnement

## Une formation sur la maîtrise de l'énergie au RSP de Bruis

Les factures d'électricité explosent. Voilà une vérité que tout le monde a pu constater à ses dépens. Avec la crise, réduire leur montant est donc devenu un enjeu essentiel pour les ménages et, sur proposition d'ERDF, le Relais de Services Public de Bruis organisait le jeudi 3 octobre une formation sur ce thème. Cette séance était destinée aux membres du personnel ainsi qu'aux élus ou autres personnes « relais » du territoire susceptibles de faire remonter l'information au public.

En introduction l'intervenant Jean-François Albouy a démonté la première idée reçue en désignant la principale cause de ces augmentations : si les montants des factures explosent c'est tout simplement parce que la consommation des ménages a considérablement augmenté au cours des 30 dernières années et ce de 350 % ! **Chaque génération consomme le double de la précédente !** Ce n'est donc pas comme on serait tenté de le croire à cause de l'augmentation du prix du KWatt/heure. En franc constant ce dernier a même baissé **sur l'ensemble** de cette même période : encore une idée reçue qui en prend un coup !

L'objectif était donc de comprendre comment la consommation a ainsi explosé et de voir quelles sont les marges de manœuvre pour y remédier.

L'arrivée dans les foyers d'une multitude de nouveaux appareils (multi média, ménagers, ...) et leurs veilleuses constituent une première explication. Car il faut savoir que la consommation cumulée de tous ces appareils finit par représenter des sommes. Sont particulièrement pointés du doigt car très gourmands en énergie : **les ordinateurs quand ils téléchargent**, les écrans plasma, les lampes halogènes,... Il n'y a donc pas que le chauffage qui coûte, même s'il reste vrai qu'il représente environ 50 % de nos factures. A noter que **chaque degré supplémentaire implique une augmentation de 7 %** sur une facture. Il faut savoir que pour qu'il se déclenche moins souvent, un chauffage électrique doit être allumé tôt dans la saison afin de ne pas laisser les murs se refroidir.

Les comportements aussi sont en cause : la télévision qui « tient compagnie » peut coûter très cher. Dans l'exercice de son métier au quotidien, Monsieur Albouy fait aussi un autre constat qui « met en lumière les effets pervers du système d'aides sociales : sachant qu'ils seront aidés, certains clients ne savent même plus ce qu'ils consomment ni combien ils payent ». Sans pour autant porter de jugement, il en appelle à plus de responsabilisation de la part des consommateurs.

### Parmi les nombreux conseils prodigués ce jour-là on retiendra ces quelques gestes :

- \* Eteindre systématiquement les lumières en sortant d'une pièce,
- \* repasser une heure à la fois plutôt que plusieurs fois 5 mn,
- \* pour avoir de l'eau tiède : ouvrir l'eau froide en premier
- \* rehausser l'avant du réfrigérateur à l'aide des molettes pour que la porte se referme seule,
- \* enlever les cartonnettes (des yaourts ou autres produits) avant de les ranger dans le réfrigérateur,
- \* éteindre les ordinateurs et les veilleuses des appareils pendant la nuit,
- \* fixer des boudins isolants au bas des portes, ainsi que des joints en mousse autour des cadres des portes et fenêtres pour empêcher l'air de passer.

## Ferme Relais

Le bâtiment de la Ferme Relais sis à Montmorin au quartier de la Maure et occupé par Patrick Julien a entièrement été détruit par un incendie le dimanche 29 septembre. Avertis par des habitants, les pompiers de la Motte, Rosans,... se sont rendus sur les lieux mais n'ont rien pu faire pour enrayer les flammes.



# Bibliothèque

## Journées Brautigan à la bibliothèque : un documentaire sur « les diggers »



Le lundi 26 août à la bibliothèque intercommunale de Bruis le public était invité à assister à la projection du film documentaire « Les diggers, contre - culture à San-Francisco 1966-1968 » d'Alice Gaillard. Cette animation était proposée par Olivier Dalmon

des Editions du Buëch dans le cadre des journées Brautigan dont l'ambition est de faire découvrir l'inclassable Richard Brautigan, écrivain, auteur de « La pêche à la truite en Amérique » et membre actif du collectif anarchiste « Les diggers ».

Pourquoi un tel intérêt pour cet auteur ? Olivier Dalmon s'en explique : « c'est le fait que cet écrivain ait choisi de se retirer dans le Montana, un état vierge, peu peuplé, que je trouvais intéressant de rapprocher avec les Pays du Buëch, ce territoire « intermédiaire » où les choses peuvent naître ».

« Les diggers » était un groupement d'artistes basé à San Francisco dans le quartier de Haight-Ashbury. Encore marquée par la dépression des années 30, et déjà critique vis-à-vis de la société de consommation, leur philosophie s'inscrit dans le cadre du mouvement contestataire et pacifiste issu de la Beat génération ( Jack Kerouac, auteur de « sur la route » ), mouvement incarné par la vague hippies des années 60 et sa culture psychédélique.

Pourtant Si les hippies comme « les diggers » rejettent les valeurs traditionnelles et morales de la société, ( le capitalisme, la guerre du Vietnam, l'autorité sous toutes ses formes,...) "les diggers" se sont employés cependant à proposer une alternative concrète selon la devise « **Tout est gratuit, choisi ton action** ». Ainsi, les diggers de la Mime troupe expriment leurs revendications par le théâtre dans les rues de San Francisco, d'autres s'impliquent socialement, à leur façon et sont à l'origine de manifestations spontanées au cours desquelles ils distribuent de la nourriture gratuite, des vêtements, encouragent le troc... Ils iront même jusqu'à inspirer des créateurs de cliniques gratuites. Refusant toujours de se structurer, ils souhaitaient simplement « montrer le chemin » sans jamais être leader et sans jamais avoir recours aux institutions. Ils ont ainsi donné naissance à d'autres mouvements comme le « Food not bomb », « le No Penny Opera » et d'autres mouvements écologiques ou solidaires qui retrouvent aujourd'hui tout leur sens.

La projection s'est poursuivie par une causerie fort intéressante entre le public et Olivier Dalmon qui est animé d'une véritable passion pour cet auteur décédé par suicide le 14 septembre 1984.

Des livres de l'auteur Richard Brautigan sont disponibles à la bibliothèque de Bruis, dont le best seller "La pêche à la truite en Amérique" ainsi que le DVD dudit documentaire qu' Olivier Dalmond nous a aimablement laissé en dépôt. Nous le remercions encore pour cette heureuse initiative qui apporte un peu de vie et de nouveauté dans nos bibliothèques rurales.

### Avis aux lecteurs :

Le mercredi 20 novembre, mandatée par la BDP 05, l'intervenante Florence Reynier sera à la bibliothèque de Bruis pour présenter au public différents supports de lecture numérique (tablettes, liseuses). Les personnes présentes pourront s'initier à leur utilisation et poser toutes leurs questions.

Le relais de Bruis fait partie des 37 bibliothèques du Département (sur 120) retenues pour la mise en place de cette animation car remplissant les critères de qualité définis par la Bibliothèque Départementale.

# Jean Prudhon et Montmorin : une vraie histoire d'amour

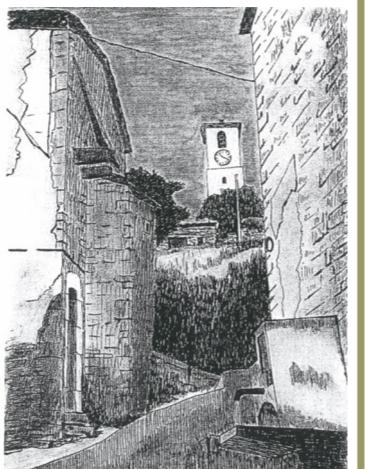
Le dimanche 6 octobre, les Bérenguier ainsi que leurs descendants directs ou collatéraux, étaient rassemblés pour des retrouvailles à Montmorin, dans le village même où prend racine la lignée de cette famille. Pour faire un brin de généalogie : si l'on remonte au début des années 1900 on trouve Victor Bérenguier qui a épousé Marie Autran. Ils eurent 9 enfants.

Si tous les convives étaient à cette occasion attendus à la Rabasse par la restauratrice Hélène Girousse, cette journée particulière a toutefois commencé par un apéritif pris dans la salle polyvalente de Montmorin. Car juste à côté, c'est-à-dire dans la salle d'exposition, étaient toujours exposés les dessins de Jean Prudhon, membre du clan Bérenguier. C'était donc aussi pour rendre hommage à cet artiste - doyen de la cousinade - et par voie de fait pour mettre à l'honneur son village d'adoption, que cette réunion de famille était organisée à Montmorin.

Jean Prudhon n'est pas natif de Montmorin et pourtant il est tombé amoureux de ce village en épousant Yvonne Givaudan, une enfant du pays. Si bien que depuis 1959, pas une rue, pas une fontaine, pas un monument, n'a échappé à son œil d'artiste : de quasiment toutes les fermes, tous les ponts sur l'Oule, toutes les montagnes environnantes il a fait des croquis, à main levée, n'oubliant aucun détail, respectant fidèlement les proportions et les perspectives, se laissant porter et emporter par l'âme de ce village, par sa rivière et par ses pierres, ses clairs ou ses obscurs, ses arbres et son eau vive, en noir et blanc pour encore plus de nostalgie. Certaines maisons sont depuis tombées en ruine, d'autres ont été restaurées, le paysage évolue, mais quelle émotion de parcourir ces œuvres qui ont figé le village de Montmorin dans ses moindres recoins, là où bien souvent on n'a même pas une photo pour se souvenir de « comment c'était avant », sur une période de 54 ans !

En 1999, Jean Prudhon a eu l'idée d'illustrer la célèbre chanson de Montmorin écrite vers 1900 par Frédéric Girousse, instituteur. Cette chanson compte 35 couplets. « De nombreux enfants de Montmorin l'apprirent à l'école comme aujourd'hui ils apprennent Brassens ou Ferrat » écrivait Jean Prudhon à son sujet. **Il existe donc un premier recueil de ces croquis, consultable à la bibliothèque de Brus.**

Dans la deuxième version (recueil aussi offert par Jean à la bibliothèque), Jean a noté quelques réflexions inspirées par ce village et surtout son évolution au cours des 50 dernières années. En voici un extrait parmi les plus colorés : « ... après la Libération, aux alentours de 1965, l'eau a été branchée à chaque maison. Fini la corvée d'eau à la fontaine ou la lessive au lavoir. Cette fameuse fontaine du pied de ville, les gens s'y retrouvaient ; C'était le point névralgique du village, son épicentre, vaste agora où les villageois disaient tout haut ce que les édiles entendaient tout bas. Pour certains, le point névralgique avait tendance à s'élargir régulièrement jusqu'en face, chez Nathalie, le bistrot restaurant renommé où les anciens ne parlaient plus mais chantaient des textes de corps de garde en dansant sur les tables et pas seulement les jours de fête... » Alors, et pour reprendre les termes de Victor Bérenguier, le petit fils, dans son discours d'introduction à cette journée, nous disons bravo à Jean Prudhon « pour nous avoir entraînés dans cette attrayante promenade imaginaire à travers le temps et l'espace ».



## À voir, à écouter...

### Polychr'hom : ils ont chanté à la Rabasse



Le dimanche 8 septembre en fin d'après-midi, le public de la vallée de l'Oule a eu le plaisir et le privilège d'aller applaudir le groupe chorale Polychr'hom au restaurant de la Rabasse. Comme son nom l'évoque ce cœur est composé exclusivement d'hommes (une quinzaine) qui ont choisi de porter des chemises de couleurs vives pour un effet visuel polychrome lui aussi parfaitement réussi.

Variété dans les couleurs mais aussi dans le choix des titres proposés pour un répertoire riche, varié et original que ces voix venues de Gap et d'Embrun ont interprété avec un enthousiasme et une bonne humeur extraordinairement communicative : des Negro spirituals et chants traditionnels de Louisiane ont fait place à des titres de Charles Trenet, de Michel Fugain... On a entendu du jazz, la chanson « Le lion est mort ce soir » composée par un zoulou en 1939 et devenue depuis un succès mondial même si son auteur est mort dans la pauvreté la plus totale, et pour finir une chanson des plus étonnantes et humoristique aux paroles surréalistes : « le méli - mélo » que les Polychr'hom ont interprété pour remercier Hélène, la maîtresse des lieux.

Ils reviendront avec un nouveau répertoire, ils l'ont promis car, ont-ils dit : « l'endroit est idéal pour des retrouvailles après la pause estivale et pour répéter dans un cadre naturel, propice à la créativité ». Le public de la vallée de l'Oule s'en réjouit d'avance et en attendant, leur souhaite encore beaucoup de plaisir à l'occasion des nombreux concerts qu'ils ont prévu de donner au cours de la saison.

### Trois nouvelles pièces sont arrivées au musée d'outils anciens de la Vallée de l'Oule



Cette meule appartenait à Elie Bompard. Elle servait surtout pour aiguiser les faux



Celle-ci, plus petite a été confiée à François Casado par Marie-Blanche Lombard. Elle était utilisée pour aiguiser les couteaux de cuisine.



Egalement propriété de Marie-Blanche Lombard : cette enclume, certainement très ancienne et dont on devine des faces particulièrement ouvragées

# 2013 : une année à champignons

Octobre est le mois des champignons et l'année 2013 restera un millésime mémorable, tant par la précocité de la récolte que par son abondance. Mais que ramasse t-on dans la vallée de l'Oule ?

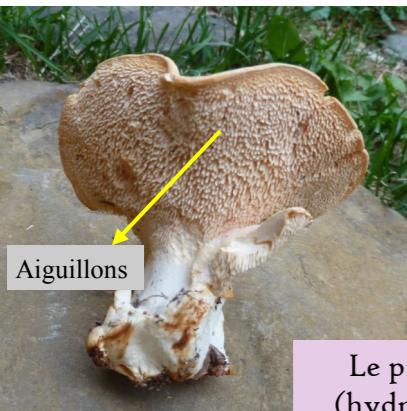
Voici quelques espèces comestibles parmi les plus ramassées chez nous et voici aussi l'occasion de rappeler quelques règles de bonne conduite : Les champignons ne sont pas des biens publics ; ils appartiennent au propriétaire du terrain sur lequel ils poussent. La coutume tolère néanmoins le ramassage des champignons, dans la mesure où la cueillette reste



La Girolle  
(*cantharellus cibarius*)



Le sanguin  
ou lactaire délicieux  
(*lactarius deliciosus*)



Aiguillons  
Le pieds de mouton  
(*hydnellum repandum*)



La chanterelle jaune  
(*craterellus lutescens*)

Une trompette de la mort de 40 grammes :  
Qui dit mieux !

Nous remercions Lili et Yves Armand de Montmorin qui nous ont envoyé cette photo surprenante : une trompette de la mort de 40 grammes, trouvée dans le col des Tourettes non loin de la retenue d'eau.

Nous invitons les passionnés de champignons à nous faire part de leurs trouvailles en nous faisant parvenir leurs photos.



La trompette de la mort  
(*craterellus cornucopioides*)

# 2013 : une année à champignons



Le petit gris ou tricholome terreux  
(*tricholoma terreum*)



Anneau  
La coulemelle  
(*macrolepiota procera*)



Le pissacan (*suillus granulatus*)



Le coprin chevelu  
(*coprinus comatus*)



Le tricholome prétentieux  
(*tricholoma portentosum*)



Le bolet Bai  
(*boletus badius*)

En toutes choses il faut savoir raison garder !

De nombreuses intoxications aux champignons ayant été enregistrées par les centres anti poison ces dernières semaines, il convient de rappeler quelques règles de base :

- \* En cas de doute sur une espèce : demander conseil à un pharmacien ou par exemple à la société de mycologie des Hautes Alpes (04 92 54 40 54, 04 92 62 25 08 ou 04 92 54 12 92)
- \* Eviter les bords de route : les champignons ont tendance à fixer la pollution
- \* Ne ramasser que les spécimens jeunes et en bon état
- \* Ne pas les consommer crus et rester raisonnable sur les quantités
- \* En cas de symptômes tels que tremblements, vertiges, troubles de la vue, nausées, vomissements... appeler le 15, le 112 ou un centre anti poison.